



## POSITION PAPER DE L'AGENCE EUROPEENNE DE GARDE-FRONTIERES ET DE GARDE-CÔTES (FRONTEX)

À l'heure de la crise migratoire, la Commission Européenne a décidé, à raison, d'engager des négociations concernant un nouveau Pacte sur la migration et l'asile. Elle a ainsi publié une proposition de directive dite « retour » pour laquelle nous tenons à la remercier. Il est en effet crucial de se pencher sur ce sujet qui s'inscrit dans l'actualité de notre continent européen.

### I/ Présentation de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes

L'Agence Européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), s'engage depuis 2004 dans la lutte pour la sécurisation des frontières extérieures de l'Union Européenne. Nos objectifs ont toujours été de contrôler les migrations vers le continent européen et de protéger les souverainetés territoriales. **C'est ainsi que depuis 2004, nous aidons non seulement les États Membres, mais également les autres États de l'espace Schengen qui font appel à nous, à gérer les crises migratoires.**

La gestion des flux migratoires est notre raison d'être, et nous disposons pour cela de plusieurs moyens techniques et humains, ainsi que de **plusieurs prérogatives** : opérations conjointes de contrôle et de surveillance aux frontières européennes, enregistrement et identification aux frontières, opérations de renvoi des migrants irréguliers, formation des garde-côtes et garde-frontières nationaux, analyse de risques, partage de systèmes d'informations...

Notre légitimité dans ce combat n'est plus à revendiquer tellement elle s'impose à l'ensemble de l'Union. En 2022, nous avons détecté 330 000 franchissements irréguliers des frontières extérieures de l'Union Européenne. Nous déployons actuellement 2000 officiers du contingent permanent dans le cadre de dix-huit opérations simultanées. Nos rapports permettent d'identifier, afin de mieux les contrôler, les flux migratoires<sup>1</sup>. **Nous sommes le bras droit de l'Union Européenne dans sa gestion de la crise migratoire, la lutte contre l'immigration irrégulière et la criminalité transfrontalière.** Nous déployons de nombreux moyens techniques et humains pour assurer nos missions. L'Union Européenne, via la Commission Européenne, nous a accordé sa confiance, en faisant passer notre budget de 6 millions d'euros

<sup>1</sup> <https://www.senat.fr/leg/tas22-055.html>

<sup>2</sup> Comme le montre par exemple un de nos rapports : <https://www.rfi.fr/fr/europe/20230512-mediterranee-centrale-les-migrations-irregulieres-en-hausse-de-300>

en 2005 à 845 millions d'euros en 2023<sup>3</sup>, **preuve que notre rôle est indispensable dans le domaine des migrations.**

## **II/ Frontex : un instrument d'harmonisation des politiques migratoires**

Dans ce nouveau Pacte sur la migration et l'asile qui verra le jour, nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre afin de voir émerger une politique commune sur de la gestion des flux migratoires. Nous sommes intimement persuadés que cette gestion commune doit passer par notre Agence, Frontex ayant été conçu comme **un instrument d'harmonisation des politiques migratoires.**

Notre position dans les négociations est donc d'appeler à un **renforcement des moyens de notre Agence**, ainsi qu'une **clarification de nos missions** et un **élargissement de notre champ de compétences**. En effet, aujourd'hui, sur le terrain, nos agents ressentent la pression migratoire, qui ne cesse de s'intensifier. Un renforcement de nos moyens est donc indispensable à la continuité de nos activités, car c'est grâce à nous que la nouvelle politique migratoire pourra se mettre en place. Nous attendons donc de ce nouveau Pacte qu'il clarifie nos missions et nous assigne les moyens nécessaires à ces dernières. Cet argent sera investi dans le besoin de recrutement et de formation de nos agents, dans les systèmes de surveillance aux frontières, dans l'analyse de risques etc.

Pour ce faire, et suite à la consultation de leurs représentants, **nous pouvons compter sur le soutien de nombreux États Membres**, qui reconnaissent tous l'importance de notre Agence dans la gestion de la politique migratoire et le rôle que nous pourrions jouer dans cette harmonisation des politiques<sup>4</sup>

L'impact de la législation proposée ne sera pas sans envergure. Nous considérons en effet que ce Pacte sera l'opportunité de **faire émerger enfin une politique migratoire commune à l'échelle européenne**. En revanche, passer à côté de cet objectif sera l'émergence de la **menace d'un emmurement de l'Europe**, à l'heure où les frontières se ferment de jour en jour. Citons par exemple la fermeture des frontières entre la Slovaquie et la Pologne (dans le cadre du jeu BWS) lors de l'ouverture des négociations pour ce nouveau Pacte sur la migration et l'asile. Cet enjeu nous semble donc plus que majeur lorsque nous devons parler de l'avenir des frontières européennes.

## **III/ Propositions de recommandations sur la proposition de directive dite « retour »**

La proposition de directive dite « retour », bien que très complète, semble omettre plusieurs éléments importants.

### **A) Pas de mention claire de Frontex dans le cœur du texte**

Parmi ces éléments, la présence de notre Agence au sein du cœur du texte. En effet, si les considérants<sup>5</sup> mentionnent le rôle de Frontex dans la création d'une nouvelle base de

<sup>3</sup> Article LaCimade.fr : [https://www.lacimade.org/faq/l-agence-frontex/#:~:text=Le%20budget%20de%20Frontex%20a,par%20140%20en%2014%20ans\)%20!](https://www.lacimade.org/faq/l-agence-frontex/#:~:text=Le%20budget%20de%20Frontex%20a,par%20140%20en%2014%20ans)%20!)

<sup>4</sup> Voir ici le résumé de nos échanges avec les représentants de l'Irlande, la Pologne, la Slovaquie et la Bulgarie [https://bws-game.eu/wp-content/uploads/2023/10/Rencontres-avec-quelques-Etats-Membres\\_Frontex-1.pdf](https://bws-game.eu/wp-content/uploads/2023/10/Rencontres-avec-quelques-Etats-Membres_Frontex-1.pdf) / ainsi que le communiqué de presse avec l'Allemagne <http://communique-de-presse-allemafrontex-1.pdf>

<sup>5</sup> Voir considérant 39 de la proposition de directive retour : <https://bws-game.eu/wp-content/uploads/2023/10/Proposition-de-directive-22retour22.pdf>

données, l'élargissement de son mandat qui devrait s'ensuivre ne fait pas l'objet d'un article précis.

Nos recommandations à ce titre seraient donc les suivantes : **préciser au sein du cœur du texte le rôle de Frontex dans la gestion de la base de données commune créée par la directive et qui servira d'harmonisation des systèmes nationaux de retour.**

Les articles **28, 31 et 34** font mention d'agences européennes, là où la Commission sous-entend le nom de Frontex. Nous souhaitons voir l'Agence européenne des garde-frontières et de garde-côtes inscrite au sein du texte, via une mention claire, afin **d'encadrer législativement notre action** et pouvoir **bénéficier de la confiance de tous les États Membres** dans les différentes missions que nous menons à bien.

### **B) Intégrer notre Agence en tant qu'instrument d'harmonisation des politiques migratoires européennes**

L'article 12 de la proposition de directive dite « retour » concernant l'éloignement ne fait pas mention de Frontex, alors même que le cœur de nos missions est cet éloignement. Dans ce cadre, nous souhaiterions voir inscrits le rôle de notre Agence sur deux points :

- **Dans l'article 12-3** : qui fait part de la volonté d'établir une « coopération » et une « harmonie »
- **Dans l'article 12-6** : il pourrait être envisageable de rajouter que les États Membres peuvent recourir à Frontex dans le cadre de ce « système efficace de contrôle du retour forcé ». En effet, cela rentrerait dans notre objectif de devenir un instrument d'harmonisation des politiques migratoires européennes.

Nous considérons également que la même logique devrait s'appliquer dans l'article 16 concernant la gestion des retours. En effet, **l'article 16-3** pourrait exprimer notre rôle dans l'aide à la réintégration dans le pays de retour. Nous disposons en effet déjà **d'accords avec de nombreux États Tiers** dans ce cadre.

In fine, le rôle de notre Agence a été largement sous-estimé dans cette proposition de directive, par peur ou par oubli. Nous tenons donc ici à rappeler que Frontex œuvre depuis des années déjà à l'effectivité des retours et que sans nous, il n'existerait pas de politique migratoire. **L'Europe a besoin d'une position ferme en la matière, et encore une fois, une politique migratoire européenne commune ne pourra voir le jour sans notre Agence.**

### **FYEO :**

Mes objectifs de négociation se concentrent autour de trois points :

- \*faire aboutir l'amendement Renew-PPE sur les articles 12 et 16 concernant mon rôle dans l'éloignement et la gestion des retours = concentrer mon attention sur ces deux groupes qui amendent en coalition et laisser tomber les groupes plus à gauche sur l'échiquier
- \*décliner les alliances avec d'autres stakeholders afin de me concentrer sur les négociations avec les États Membres et les eurodéputés = stratégie de rencontres individuelles avec les États Membres
- \*avoir l'aval de la Commission Européenne concernant le rôle de mon Agence et faire augmenter mon budget par la suite



